Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

Service Ordures Ménagères
Tri et prévention des déchets

BILAN FINAL - 2024

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU
1 rue du Girou - 31380 GRAGNAGUE
Service prévention des déchets - prevention.dechets@coteauxdugirou.fr - 05 34 27 63 76

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

LE PLPDMA AU SEIN DE LA C3G

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou a signé, le 19 février 2019, la Charte de la réduction des déchets initiée par le syndicat de traitement DECOSET : « Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage ». Cette charte associe huit Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour définir les politiques et les moyens nécessaires pour la gestion et la prévention des déchets sur le territoire nord toulousain.

Dans le cadre de cette charte, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec l'aide du bureau d'études IDE Environnement en coordination avec le syndicat de traitement DECOSET.

Le PLPDMA de la Communauté de Communes a été validé par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi le 13 mars 2019 et adopté par le Conseil Communautaire le 1er juillet 2019. Il contient 4 axes principaux de réduction des déchets.

Axe du PLPDMA	Thématique d'actions concernées	Potentiel de réduction associé (kg/hab.)
Axe A – Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts		
1.	Développer le compostage individuel	8,3
2.	Développer le compostage collectif	0,3
3.	Développer le compostage dans les cimetières	0,4
4.	Développer le compostage dans les écoles	0,1
5.	Lutter contre le gaspillage alimentaire	3,0
6.	Développer les alternatives à la collecte des déchets verts	14,9
		26,9
Axe B – Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation		
7.	Développer les alternatives à la collecte des encombrants	2,7
8.	Détourner encore des textiles des Ordures Ménagères	3,0
		5,7
Axe C – Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets		
9.	Sensibiliser pour un changement de comportement	1,0
10.	Poursuivre et intensifier la distribution des autocollants Stop-pub	2,1
11.	Collecter les piles usagées, les cartouches et toners et limiter leurs productions	0,13
		3,3
Axe D – Développer l'exemplarité de la C3G et des communes adhérentes		
12.	Etre éco-exemplaire en tant qu'établissement public	0,01
Total réduction des DMA (exclue les actions sur les textiles et les piles car collectés)		**32,8**
	Total réduction des OMR	**18,4**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU
1 rue du Girou - 31380 GRAGNAGUE
Service prévention des déchets - prevention.dechets@coteauxdugirou.fr - 05 34 27 63 76

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

La mise en œuvre des actions et le suivi du PLPDMA sont réalisés par une chargée prévention des déchets et maître composteur recrutée en 2019, sous la direction du responsable du service déchets.

BILAN PLPDMA 2024

Les indicateurs de suivi de la production des déchets sont issus des matrices des coûts.

Indicateurs de suivi de la production de déchets							
Evolution de la production de DMA en kg/hab.							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		460	455	449	444	439	433
Résultat	465	452	468	476,45	440,69	465,2	466,59
Evolution/2010	-10%	-13%	-10%	-8,28%	-11,06%	-5,40%	-1,05%
Evolution de la production d'OMA en kg/hab.							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat	308	261,7	309,28	315,55	296,89	279.2	278,27
Evolution/2010	-16%	-29%	-16%	-14%	-14%	-19%	-12%
Evolution de la production d'OMR en kg/hab.							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat	202	201,5	210,49	215,9	203,47	187.48	183,59
Evolution/2010	-24%	-25%	-21%	-19%	-21%	-27%	-14%

Pour réduire la production des déchets sur son territoire le service prévention met en œuvre les différentes actions proposées dans les 4 différents axes.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

AXE A - PROMOTION DE LA REDUCTION ET D'UNE MEILLEURE VALORISATION DES BIODECHETS ET DES DECHETS VERTS

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou a répondu à l'appel à projet sur les biodéchets en 2021 : « Développement de la pratique du compostage ». Pour le projet, la Région a attribué une subvention de 26 944€ et l'ADEME une subvention de 26 944.48€.

→ **L'appel à projet a été prolongé 15/06/2026**

1. DEVELOPPER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

La Communauté de Communes a un taux d'équipement de 20% et un taux de participation de 37%.

Indicateurs d'impacts							
% de foyers en habitat individuel équipés en composteur							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		12%	14%	17%	20%	22%	25%
Résultat	9%	9%	13%	15%	16%	19%	21%
Nombre de nouveaux composteurs distribués chaque année							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		250	240	250	260	271	281
Résultat	19	30	329	203	124	292	183
Quantités évitées : biodéchets compostés in situ							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		5	6	8	9	10	11
Résultat Kg/hab.	4	4,12	5,83	6,80	7,33	8,70	9.37

Les usagers s'inscrivent à des ateliers qui durent 1h et repartent avec un bac à compost. Cependant, les usagers ne sont pas obligés de repartir avec l'équipement fourni pour composter. Les ateliers ont lieu au siège de la Communauté de Communes mais peuvent être organisés sur les communes qui le souhaitent.

Une nouvelle stratégie doit-être mise en place pour intensifier la sensibilisation et le taux d'équipement. 7000 foyers peuvent être équipés.

Les bacs à compost restent la propriété de la collectivité. Ils sont affiliés à l'adresse. Pour toute réparation, le service remplace les pièces cassées ou l'équipement complet.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

2. DEVELOPPER LE COMPOSTAGE COLLECTIF

10 sites de compostage partagé ont été installés :

- Les Jardins du Girou et les Jardins de Gémil.
- Logements collectifs à Paulhac, Verfeil, Lapeyrouse Fossat et dans le centre bourg de Montastruc la Conseillère.
- Etablissements publics (C3G ; MJC ; atelier floral).



Site de compostage
Résidence Gabriel DANDRIEU
VERFEIL le 3/07/2024

Indicateurs d'impacts							
Nombre de sites de compostage collectif (cumulés)							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		1	2	3	4	5	6
Résultat	0	2	2	4	4	8	10
Quantités évitées : biodéchets compostés in situ							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3
Résultat Kg/hab.	0,0	0,08	0,08	0,08	0,08	0,56	0.58
Résultat tonnes	0	1,64	1,64	1,86	1,86	12,78	13.43

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

3. DEVELOPPER LE COMPOSTAGE DANS LES CIMETIERES

5 cimetières sont équipés pour composter les biodéchets. Cette mise en place est simple et ne nécessite pas de broyat mais demande une volonté de la commune de mobiliser un agent sur cette pratique pour le suivi et l'entretien du site.



Site de compostage

Cimétière de GARIDECH le 28/03/2024

4. DEVELOPPER LE COMPOSTAGE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

7 établissements compostent les biodéchets de leurs cantines. A ce jour, cela représente 4 tonnes déviées des ordures ménagères. Sur le territoire l'estimation de biodéchets à dévier des ordures ménagères dans les établissements est d'environ 52 tonnes.

Indicateurs d'impacts							
Nombre de sites de compostage dans les écoles ou centres de loisirs (cumulés)							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		4	6	7	8	9	10
Résultat	0	0	2	4	5	5	7
Quantités évitées : biodéchets compostés in situ							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		0,064	0,094	0,109	0,123	0,137	0,151
Résultat Kg/hab.	0,000	0,000	0,079	0,156	0,193	0,191	0.267
Résultat tonnes	0,000	0,00	1,68	3,35	4,19	4,19	5.87

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

5. LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Une exposition sur le gaspillage alimentaire, à utiliser dans les selfs de la restauration collective, est mise à disposition gratuitement pour les structures qui en font la demande.
Pour le grand public, des ateliers cuisine « anti-gaspi » sont organisés chaque année et rentrent dans le cadre de la sensibilisation à un changement de comportement.





Stand cuisine de rue – Fête de la Nature

ROQUESERIERE 02/06/2024

6. DEVELOPPER LES ALTERNATIVES A LA COLLECTE DES DECHETS VERTS

Le service prévention souhaite expérimenter le broyage de déchets verts sur placette avec les communes. Cette action est déjà proposée sur la commune de Roquesérière.

AXE B : PROMOTION DU REEMPLOI, DE LA REPARATION, DE LA REUTILISATION

7. Développer des alternatives à la collecte des encombrants

Aucune action sur cette thématique n'a pu être proposé. La première étape sera d'établir un guide du réemploi, de la réparation et de la réutilisation avec des listings sur les réparateurs ou encore des actions locales tel que les vides greniers. A ce jour, nous avons un guide du réemploi réalisé par DECOSET. De plus, sur les déchèteries des affiches et benne de récupération sont mises à disposition.

Un stand réemploi réalisé par DECOSET sera utilisé lors de la Semaine Européenne de la Reduction des Déchets en novembre 2025 lors d'un atelier réparation de vélo.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

8. Détourner des textiles des Ordures Ménagères

La collecte des textiles pourrait être améliorée. Des opportunités d'installation de nouveaux points de collecte ont été identifiés à proximité d'écoles : BAZUS/GAURE/MONTJOIRE/ROQUESERIERE.

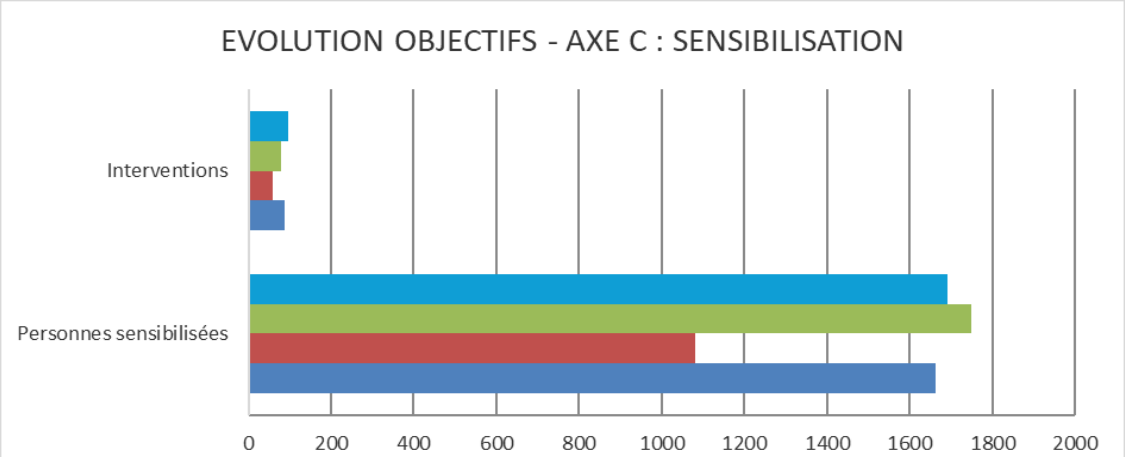
Indicateurs d'impacts							
Quantité de textile collecté dans les bornes prévues à cet effet							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		3,72	4,22	4,72	5,22	5,72	6,22
Résultat kg/hab.	3,22	4,10	3,66	3,72	3.75	3.63	3.33

AXE C : SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GESTES DE REDUCTION DES DECHETS

9. SENSIBILISER POUR UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Au vu de la forte demande et de l'évolution des animations sur le territoire, elles sont désormais réparties de la façon suivante :

- 30 interventions par an pour les établissements scolaires (lycée, collège, élémentaire et maternelle).
- Prise en charge des transports pour les visites des filières de traitement (6 visites en 2024)
- 10 ateliers par an sur le gaspillage alimentaire pour le grand public (11 ateliers en 2024)
- 13 ateliers par an sur le jardinage au naturel pour le grand public



	Personnes sensibilisées	Interventions
2024	1693	96
2023	1748	79
2022	1082	58
2021	1662	87

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

10. POURSUIVRE ET INTENSIFIER LA DISTRIBUTION DES STOP PUB

L'objectif du taux des boites aux lettres équipées est presque atteint.

Indicateurs d'impacts							
Taux de boites aux lettres équipés d'un Stop-Pub							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		29%	31%	34%	36%	38%	40%
Résultat	27%	29%	29%	31%	31%	32%	33%

11. COLLECTES SPECIALES : PILES - CARTOUCHES

Des collecteurs de piles usagées et de cartouches d'imprimante ont été distribués aux administrations publiques et aux écoles. La Communauté de Communes des Coteaux du Girou qui a une convention avec SCRELEC (pour les piles) et avec LVL (pour les cartouches) centralise ces collectes.

AXE D : DEVELOPPER L'EXEMPLARITE DE LA C3G ET DE SES COMMUNES ADHERENTES

30 agents ont participé à un atelier cuisine sur le gaspillage alimentaire
11 agents ont suivi la formation « Guide Composteur »
12 agents ont suivi la formation « Référent site de compostage en établissement »

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

ESTIMATION DES DECHETS DETOURNES

Pour chaque action des axes du PLPDMA ci-dessus, une *estimation de déchets évités* est donnée en kilogramme et par habitant.

ESTIMATION DU DETOURNEMENT DECHETS							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	OBJECTIF FIN PLPDMA
Détournement OMR Kg/hab/an	9	10	12	13	15	16	**18,4**
Détournement DMA kg/hab/an	12	15	17	18	20	22	**32,8**

→ **87% de l'objectif de détournement des Ordures Ménagères Résiduelles**
→ **67% de l'objectif de détournement des Déchets Ménagers et Assimilés**